

Condamnation des pâtisseries « racistes » à Grasse... Sottise, inculture et haine au rendez-vous

écrit par Christine Tasin | 27 mars 2015



Pâtisseries « racistes »

condamnées sur demande de Tin, le Président du Cran (tiens, [encore eux...](#)) par le tribunal administratif.



Vénus de Willendorf. Paléolithique.



Artémis d'Ephèse, déesse nourricière et de la fertilité



Héra, déesse de la fertilité, déesse du panthéon grec antique, premier siècle avant JC.



Statue de Narundi



Déesse de la période du Halaf



Déesses-mères gauloises



Sculpture romaine



k19233295 www.fotosearch.fr



Phallus, Délos





Phallus-sculptures de Haeschindang (Corée du Sud)



Déesse mère « Sheela Na Gig »

« Une Sheela Na Gig (ou Sheela-Na-Gig) est une sculpture figurative féminine aux traits grotesques, présentant une exagération du sexe et que l'on trouve dans les îles Britanniques. »

<http://cathygarcia.hautetfort.com/archive/2013/02/10/les-sheela-na-gig.html>



Pendentif fiole de la déesse de la fertilité, fabriqué au Pérou



Déesse de la fertilité, sculpture de [Jocelyne Buryn](#), en hommage au sculpteur syrien, [Waël Kastoun](#) (وائل قسطون), chrétien originaire de la localité de Marmarita dans la province de Homs, mort sous la torture dans un des enfers de la Syrie moderne.

Y a-t-il quoi que ce soit à ajouter aux images ci-dessus, sinon que Tin a de la chance que le ridicule, l'inculture et la haine des « Blancs » ne tuent pas ?

Pour rappel des faits :

<http://www.nicematin.com/grasse/un-boulangier-grassois-taxe-de-racisme-colonial-pour-ses-patisseries-en-chocolat.2125394.html>

<http://www.nicematin.com/grasse/patisseries-racistes-a-grasse-la-ville-condamnee-a-faire-cesser-leur-exposition.2153453.html>

Soutien au pâtissier, Yannick Tavolaro sur sa page facebook. Son argumentation est parfaite et j'espère qu'il portera plainte contre le Cran et gagnera !

<https://www.facebook.com/pages/Soutien-%C3%A0-Yannick-Tavolaro/1572744283000632?fref=nf>

« Bonjour à tous

Comme vous avez pu le voir depuis quelques minutes l'ordonnance du tribunal de Nice a été rendue Elle n'est pas conformé à ce qu'on attendait, nous défendeur de la liberté d'expression ...

Pour être clair et sans trop rentrer dans les détails la ville de Grasse a été condamné à payer 1000 € de dommages-intérêts au Cran .Ils en demandait trois fois , plus 500 € par jour si je continue à exposer ses pâtisseries dans la vitrine...

Pour être clair et précis ce n'est pas moi qui était condamné mais la ville de Grasse .la ville doit produire un arrêté m'interdisant d'exposer ses pâtisseries alors que j'ai le droit de les fabriquer j'ai le droit de les vendre mais pas de les exposer dans la vitrine ..quelle décision courageuse!!!!!!

Le juge a dit en substance que ces pâtisseries pouvait être une atteinte à la dignité humaine mais que je ne le faisais pas d'un côté malveillant malgré tout il pense que je ne dois plus les exposés au milieu des autres gâteaux

Ne voulons pas créer de problèmes à la ville car ils m'ont toujours soutenu je ne vais pas attendre cette arrêté pour modifier mes pâtisseries ..

Je vais donc continuer à les faire ont va juste les asexué est dessus nous écrirons » CASTRER PAR LA CENSURE »

A l'instant T je ne sais pas si la ville va vouloir faire appel de cette condamnation car il est clair que c'est la ville qui a été condamné et pas moi, je trouve cela plutôt étonnant surtout entre deux tours d'électionsDe Plus comment peut-on saisir une juridiction comme le tribunal administratif qui est réservé aux cas d'urgence or là il n'y avait absolument pas urgence puisque le Cran eux même disait que nous faisons c'est pâtisserie depuis longtemps mais voilà quelques fois les méandres de la justice sont profonds

Quand à moi je vais continuer à me battre pour la liberté nous allons nous réunir avec mon avocat , Étudier les possibilités que nous avons car nous allons vraisemblablement constituer une action auprès du tribunal contre le cran ...les motifs ne me manque pas ..

Nous réfléchissons aussi à l'opportunité de faire une manifestation pour la liberté d'expression et contre cette association nauséabonde et raciste

J'espère avoir été le plus clair possible

Sachez en tout cas mes chers amis que ma détermination n'est pas entamé bien au contraire elle est renforcée et nous allons tout faire ,tout mettre en œuvre à fin que la liberté d'expression un droit fondamental de la France puisse continuer à exister

Yannick Tavoralo

Christine Tasin

[Résistance républicaine](#)